



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2000-2001

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui

ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

ANNEXE A

Région: Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (Afrique I)	Pays: Sénégal
Nom du projet: projet d'organisation et de gestion villageoises – Phase II (POGV II)	PNB par habitant ¹ : 530
Coût du projet (en millions de USD): 11,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 9,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: Banque ouest-africaine de développement (BOAD)
État d'avancement: formulation en cours	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et BOAD

Objectifs du projet

Le Bassin arachidier du Sénégal, zone dans laquelle le projet proposé sera exécuté, souffre depuis quelques décennies d'une pluviométrie décroissante et erratique, d'une réduction du couvert végétal et d'une érosion des sols. Ces facteurs, s'ajoutant au déclin du cours mondial de la principale culture de rente (arachide), à l'accroissement du prix des intrants agricoles et au recul du niveau et de la qualité des services d'appui à l'agriculture, ont aggravé la situation dans la zone du projet. La première phase du projet a commencé à remédier à cette situation critique en aidant plus de 400 communautés villageoises au moyen de mesures visant à améliorer la fertilité du sol, à maîtriser l'érosion et à diversifier les revenus agricoles et non agricoles. La deuxième phase proposée (POGV II) a pour objet de consolider et d'élargir les activités d'appui lancées, testées et améliorées dans le cadre de la première phase. Le but global du projet sera d'améliorer durablement les revenus et les conditions de vie des catégories les plus défavorisées de la population rurale de la zone. A cet effet, le projet visera à i) mettre en valeur les ressources naturelles en renforçant les capacités des organisations de base villageoises qui s'occupent d'élaborer et d'exécuter des programmes de développement locaux et ii) promouvoir des activités agricoles et non agricoles rémunératrices économiquement et écologiquement viables pour les pauvres ruraux.

Bénéficiaires

Le projet concernera tous les villages de 13 communes rurales des régions de Fatick, Kaolack et Thies. D'après l'évaluation faite en 1995, l'incidence de la pauvreté dans ces zones est de 47 à 49%. La population totale de la zone est estimée à quelque 223 000 habitants et le groupe cible consistera en quelque 20 000 familles de petits agriculteurs (dont les exploitations couvrent entre 2 et 5 ha), soit 90% environ des ménages ruraux vivant dans la zone. En raison de l'importance de l'émigration des hommes, les femmes apportent une contribution substantielle aux revenus familiaux et devraient jouer un rôle important à la fois en tant que principales bénéficiaires du projet et qu'acteurs essentiels de son exécution. Les jeunes seront l'autre grand groupe cible, car il faut améliorer leur accès à la terre et aux services financiers.

¹ Données relatives à 1998. PNB en dollars des États-Unis.

² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

Composantes du projet

a) Appui aux organisations villageoises et à la gestion des ressources naturelles

Cette composante fournira un appui pour: i) consolider les comités de développement villageois (CDV) créés durant la phase I; ii) établir et consolider des CDV dans les 13 communes rurales cibles; iii) financer des travaux de lutte contre l'érosion en fonction des priorités arrêtées par les CDV et iv) établir une liaison efficace avec le projet national d'infrastructure rurale (PNIR) et d'autres sources de financement afin d'aider les villages à répondre à leurs besoins prioritaires en matière de services sociaux de base et de routes d'accès.

b) Appui à des activités rémunératrices agricoles et non agricoles

Cette composante aura pour objectif: i) de créer et de renforcer, sur demande, des groupements d'intérêts économiques (GIE) désireux de lancer des activités économiques dont la rentabilité est établie; ii) de fournir aux GIE établis une aide à la commercialisation en analysant les possibilités offertes par le marché et en établissant des liens avec des acheteurs et des fournisseurs éventuels; iii) d'aider les GIE établis et d'autres petites entreprises rurales à obtenir des financements à court et à moyen terme; iv) de fournir un appui technique et administratif aux GIE et autres petites entreprises rurales agricoles ou non agricoles et v) de fournir un financement couplé pour la protection écologique des petites exploitations agricoles (embocagement).

c) Coordination, suivi et évaluation du projet

On fournira un appui pour i) la coordination, le contrôle et la gestion financière du projet, notamment en créant et en gérant une unité de coordination du projet (UCP) et ii) la mise en place et la gestion d'un système de suivi et d'évaluation efficace.

Exécution du projet

Ce projet, d'une durée de six ans, sera exécuté sous la responsabilité globale du Ministère de l'agriculture. L'exécution s'appuiera sur des institutions publiques ou privées existantes par le biais d'accords-cadres ou d'arrangements contractuels. La gestion et la coordination au jour le jour seront assurées par une UCP très légère qui sera créée dans le cadre du projet. Un comité directeur du projet (CDP), qui comprendra des représentants des bénéficiaires, sera responsable de l'orientation d'ensemble et de l'évaluation a posteriori des progrès réalisés par rapport aux objectifs. Ce projet complétera les interventions du PNIR. La coordination entre les deux projets sera assurée au moyen d'un accord-cadre qui doit être élaboré grâce à un don spécifique lié au PNIR.

Caractéristiques importantes

Conformément à la stratégie exposée dans le document d'orientation stratégique de pays, la deuxième phase du projet permettra de consolider les investissements viables réalisés par le FIDA dans les zones rurales du Bassin de l'arachide. En outre, elle appuiera la politique de décentralisation du gouvernement dans les zones rurales et complétera le PNIR lancé par la Banque mondiale et cofinancé par le FIDA (ce projet a été approuvé en décembre 1999). Alors que le PNIR mettra l'accent sur le renforcement des capacités des communes rurales, le POGV II sera axé sur les organisations communautaires et privées à l'échelon villageois, pour les aider non seulement à traiter les questions de développement des villages mais aussi à devenir des interlocuteurs incontournables des communes rurales appuyées par le PNIR.

ANNEXE A

Principaux problèmes

Durant la formulation du projet, on traitera les questions suivantes: i) différenciation des interventions selon la nature des institutions de base et la forme de l'appui, le choix entre la fourniture publique (CDV et communes rurales) et la privée (GIE) de biens et de services, et l'ampleur sociale ou géographique des problèmes de développement; ii) complémentarité entre le POGV II et le PNIR; iii) prise en compte de la nécessité d'appuyer tant la production que la commercialisation au moyen de services induits par la demande et iv) examen de l'opportunité d'une composante distincte concernant les services financiers ruraux.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé neuf projets (deux cofinancés et sept dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 56,55 millions de DTS. Quatre de ces projets ont été financés à concurrence de 24,25 millions de DTS au total par le Programme spécial en faveur des pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, dont un a été également financé par le Programme ordinaire. Quatre de ces projets sont en cours d'exécution. Le PNIR lancé par la Banque mondiale et cofinancé par le FIDA devrait démarrer le 23 mai 2000.

ANNEXE A

Région: Asie et Pacifique	Pays: Pakistan
Nom du projet: projet de développement dans le sud des zones tribales sous administration fédérale (FATA)	PNB par habitant ¹ : 480
Coût du projet (en millions de USD): 21,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 131,6
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: aucun
État d'avancement: préévaluation en cours	Institutions chargées de la préévaluation et administrateurs du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

Le taux de croissance du Pakistan a été l'un des plus élevés de l'Asie du sud au cours des cinquante dernières années, sans que cela se traduise pour autant par une diminution concrète de la pauvreté. En dépit d'une certaine amélioration des conditions sociales dans le pays, le nombre de personnes en situation de misère absolue a augmenté depuis 1960: on estime à 42 millions celles qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté³. Le sud des zones tribales administrées indirectement (FATA) fait partie des régions les plus déshéritées en termes de dotation en ressources, infrastructures physiques et sociales et capital humain. Elle est en déficit vivrier et, si l'on se réfère à la plupart des indicateurs socio-économiques, est à la traîne du reste du pays. En raison de son climat et de son éloignement, la région n'a bénéficié que marginalement des activités de développement et de l'aide des donateurs. Dans ce contexte, le projet proposé a les objectifs suivants: i) améliorer la sécurité alimentaire des ménages, pour les familles rurales vulnérables, et les conditions de vie des ruraux pauvres; ii) faire augmenter les revenus agricoles des familles; et iii) doter les communautés rurales d'un pouvoir d'action en renforçant leur capacité de gérer et de développer leurs ressources productives de manière durable. Les objectifs secondaires consistent à promouvoir la condition des femmes rurales, facilitant ainsi leur participation aux processus de développement et, condition indispensable pour lutter contre la pauvreté, à améliorer les services techniques et les infrastructures à la disposition des familles rurales pauvres.

Bénéficiaires du projet

Le projet concentrera ses interventions sur trois agences (districts) du sud et du centre des FATA (Kurram, Nord Waziristan et Sud Waziristan). Elles font partie des 10% de districts et agences les plus pauvres du Pakistan⁴. La zone qui compte une population de près de 1,1 million d'habitants se caractérise par un fort ancrage du système tribal. Le projet ciblera quelque 60 000 ménages (44% de l'ensemble des ménages de la zone du projet) en mettant spécialement l'accent sur les femmes. Les indicateurs socio-économiques les plus importants font apparaître la vulnérabilité particulière des femmes rurales dans ces zones tribales. Le groupe cible sera essentiellement composé de petits paysans, ouvriers agricoles sans terre, métayers/fermiers et personnes ayant des activités rurales hors exploitation. Les femmes bénéficieront de l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et de la promotion des activités lucratives.

³ Étude sur la pauvreté, du Programme des Nations Unies pour le développement, février 1999.

⁴ D'après le classement en fonction de la pauvreté, établi par le Programme alimentaire mondial (PAM) en 1998.

Composantes du projet

a) Femmes et développement communautaire

Le projet s'efforcera de répondre aux besoins immédiats des femmes rurales pauvres et de leurs familles, tels qu'elles les perçoivent elles-mêmes, par le biais, notamment, de l'amélioration des compétences des bénéficiaires en matière d'activités lucratives, et il favorisera aussi la mobilisation des communautés rurales afin de créer à leur niveau les capacités et aptitudes nécessaires pour accéder aux services techniques et sociaux et aux infrastructures apportés par le projets. Le projet financera, en outre, l'établissement d'un fonds de développement communautaire afin d'appuyer les demandes et les initiatives locales émergentes qui revêtent de l'importance pour les femmes rurales pauvres, comme celles qui concernent l'amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable, la foresterie sociale, le bois de feu et les installations communautaires.

b) Développement de l'agriculture et de l'élevage

Les activités suivantes bénéficieront de l'appui du projet: i) amélioration de la productivité des bovins et des chèvres laitières, dans le cadre de méthodes de transformation plus performantes et d'utilisation des cultures et des sous-produits, sélection et formation d'agents agricoles et de vétérinaires villageois bénévoles (dont 50% de femmes), et réorientation des démonstrations d'élevage et d'agriculture pour mettre l'accent sur les pratiques améliorées, y compris les techniques de gestion de l'eau; ii) promotion de cultures horticoles de remplacement et introduction de nouvelles variétés végétales; iii) développement d'un système de lutte phytosanitaire respectueux de l'environnement pour protéger les cultures potagères et fruitières; iv) recherche participative avec, notamment, des essais comparatifs sur les techniques culturales améliorées et les méthodes locales; v) rationalisation et amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau; vi) multiplication locale des semences par des agriculteurs ou des groupes sélectionnés, pour garantir la disponibilité de semences de qualité; et vii) recyclage, au niveau des districts, du personnel du Département du développement de l'élevage et de la production laitière, ainsi que des agents de la vulgarisation agricole.

c) Développement de l'irrigation

Cette composante vise à augmenter la quantité des installations d'irrigation disponibles et à réduire les pertes en eau. Pour ce faire, elle appuiera: i) le développement de nouveaux périmètres irrigués (près de 2 538 ha) en mettant en valeur des plaines non développées et des sources/rivières pérennes non exploitées; et ii) la remise en état de périmètres d'irrigation existants (près de 6 945 ha), y compris les petits périmètres utilisant les rivières et sources pérennes, les périmètres de moyens à grands utilisant des rivières pérennes plus importantes, les périmètres d'irrigation à puits tubés et puits creusés et les systèmes de *karez* (galeries de captage de la nappe phréatique).

d) Remise en état des routes d'accès rurales

Le projet appuiera la remise en état des routes d'accès rurales reliant les exploitations aux marchés et les villages entre eux, pour les communautés villageoises ayant approuvé des arrangements participatifs.

e) Services financiers ruraux

Fort de l'expérience acquise avec le projet de développement des vallées de Neelum et de Jhelum, financé par le FIDA, le projet proposera les services suivants: i) crédit à court terme pour les cultures saisonnières et la production animale, les activités commerciales et les micro-entreprises; ii) crédit à moyen terme pour les machines agricoles, les pompes et moteurs, la plantation de cultures

ANNEXE A

arborées, les pépinières et les micro-entreprises; et iii) financement, plus particulièrement en faveur des femmes rurales, des activités lucratives dans les ménages, sur l'exploitation ou hors exploitation. Le projet financera également, d'une part, une formation au crédit pour les groupements, qui portera sur la gestion, l'épargne, la comptabilité et les compétences générales et, d'autre part, le renforcement institutionnel de la Banque de Khyber.

f) Appui à l'exécution du projet

La composante financera la création, la dotation en personnel et le fonctionnement d'une unité de coordination du projet (UCP), au niveau provincial, et de trois unités de gestion du projet (UGP) dans chacun des trois *agencies*.

Exécution du projet

Le projet est prévu sur six ans et demi. Il sera sous l'entière responsabilité du Département de la planification, de l'environnement et du développement (PE&D) du gouvernement de la province de la frontière du nord ouest, au nom du Ministère des affaires du Cachemire, zones, États et régions frontalières du nord (KANASAFRON). L'UCP sera établie au sein de l'unité spéciale de développement du PE&D. La gestion des activités sera décentralisée au niveau des trois *agencies* grâce à la création d'une petite UGP dans chacune d'elles. Une UCP assurera la coordination du projet au niveau de la province. La coordination avec les départements ministériels concernés sera assurée par un conseil de surveillance du projet, l'agent politique assurant la coordination au niveau des *agencies*.

Caractéristiques importantes

Ce projet est le premier grand projet de développement d'une vaste zone bénéficiant d'un financement multilatéral, qui voit le jour dans le sud des FATA. Ses interventions reposeront sur une participation communautaire active. Il opérera à travers les *jirga* (conseils de tribu) et les organisations communautaires (dont celles des femmes) pour sélectionner les infrastructures et les activités de développement prioritaires en collaboration avec les bénéficiaires, dont on attend qu'ils contribuent aux coûts d'investissement et prennent ensuite la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien des réalisations (périmètres irrigués, adduction d'eau, etc.). Il sera fait appel aux méthodes de l'évaluation rurale participative pour dégager les besoins des bénéficiaires et jeter les bases de la planification et de la mise en œuvre des activités du projet. La coordination étroite prévue avec le programme d'action sociale augmentera l'impact du projet sur les ménages ruraux grâce à l'intégration d'interventions portant sur les soins de santé primaire, l'enseignement élémentaire et l'assainissement. Le suivi participatif sera effectué à trois niveaux, celui des bénéficiaires, celui de l'*agency*/gestion et enfin celui de l'UCP/unité spéciale de développement pour le suivi externe et l'établissement de rapports.

Principaux problèmes

Les aspects suivants seront examinés au cours de la préévaluation: i) élaboration du système de crédit, en tenant compte de l'expérience acquise avec la projet de développement communautaire des vallées de Neelum et de Jhelum (prêt 288); ii) définition des arrangements spécifiques précis régissant le fonctionnement et l'entretien des installations d'irrigation et des infrastructures rurales développées par le projet; et iii) mise au point des modalités d'exécution.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a approuvé 16 projets (cinq cofinancés et onze dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 174,38 millions de DTS. Six projets sont actuellement en cours.

ANNEXE A

Région: Asie et Pacifique	Pays: Philippines
Nom du projet: projet de développement des zones côtières et des hautes terres dans le nord de Mindanao	PNB par habitant ¹ : 1 050 (montant prévu en 1999: 1 010 USD)
Coût du projet (en millions de USD): 20,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 75,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: pourparlers en cours avec la Banque asiatique de développement (BasD), le Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECF), l'Organisation de développement international autrichienne (AusAID) et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ). Les possibilités de partenariat avec les projets existants dans la zone sont également à l'étude.
État d'avancement: formulation achevée	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et à déterminer

Objectifs du projet

Aux Philippines, la pauvreté est essentiellement un problème des zones rurales (y compris côtières), puisque les pauvres y représentent jusqu'à 44% de la population rurale et correspondent à près des deux tiers des pauvres du pays. Le nord du Mindanao et Caraga font partie des régions les plus misérables et déshéritées de l'archipel. On estime à 500 000 les ménages qui vivent dans la pauvreté et sont tout juste capables d'assurer leurs besoins minimum en alimentation et autres. Les pauvres vivent principalement dans les zones rurales et côtières et les hautes terres. L'objectif global du projet proposé est d'améliorer durablement les conditions de vie de quelque 54 100 ménages d'agriculteurs et de pêcheurs dans certaines des provinces les plus pauvres de Mindanao (régions X et XIII). Les objectifs principaux seront d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et de faire passer leurs revenus au-dessus du seuil de pauvreté. Plus spécifiquement, le projet apportera son appui aux activités suivantes: i) investissements locaux urgents pour les infrastructures et la conservation des ressources; ii) prestation de services plus efficaces; et iii) sous-projets productifs, commerciaux et sociaux répondant aux besoins des communautés des zones côtières et des hautes terres.

Bénéficiaires du projet

Les premières zones cibles prioritaires sont situées dans les six provinces des régions X et XIII et couvrent approximativement 179 *barangay* (sous-districts). Une deuxième zone prioritaire, couvrant 45 *barangay*, pourrait bénéficier de l'appui du projet à condition de remplir les critères retenus pour la sélection. Les communautés engagées dans la foresterie sociale et la réforme agraire feront partie du groupe cible. Globalement, les groupes cibles prioritaires comptent 54 100 ménages (près de 284 500 personnes). Sur ce total, 30 100 pratiquent principalement l'agriculture sur les hautes terres, un pourcentage estimé à 30% est constitué par des familles d'origine indigène - les indigènes font partie des groupes sociaux les plus pauvres et les plus désavantagés du pays -, et 24 000 sont des ménages des zones côtières qui tirent leurs revenus de la pêche et d'un peu d'agriculture, en fonction

ANNEXE A

de la disponibilité et de la fertilité des terres. Le revenu annuel des ménages des communautés des zones côtières est bien inférieur au seuil de pauvreté national de 1 496 USD (c'est-à-dire 60 000 PHP).

Composantes du projet

a) Développement des organisations locales

La composante vise à faire augmenter le nombre des organisations communautaires qui fonctionnent bien et à renforcer les capacités des collectivités locales. Pour ce faire, elle appuiera les activités suivantes: i) consolider les organisations et institutions existantes telles que les groupements, les associations et les coopératives d'agriculteurs, et en créer et en appuyer de nouvelles; ii) fournir une assistance en matière d'organisation, de technique et de gestion pour renforcer les compétences des organisations locales; et iii) créer des filières permettant de fournir directement aux bénéficiaires les services dont ils ont besoin.

b) Gestion des ressources et de l'environnement

L'expérimentation et l'introduction de nouveaux concepts en agriculture, pêche et gestion des ressources naturelles, bénéficieront d'un appui. Le projet financera deux sous-composantes: i) gestion des ressources en terre avec le développement de l'agroforesterie, l'amélioration de la vulgarisation, la conduite d'activités de recherche et d'essai, l'aménagement des bassins versants et la promotion de la production à but commercial; et ii) gestion des ressources halieutiques, en apportant un appui à la pêche, à la transformation des produits, aux démonstrations d'aquaculture et au renforcement de la vulgarisation et financement d'une aide à la protection des ressources.

c) Infrastructures

Des fonds seront alloués pour: la construction/remise en état des routes les plus importantes reliant les exploitations aux marchés; les infrastructures sociales/communales (eau potable, bâtiments communautaires, électrification); et les installations de production et de commercialisation (petites infrastructures d'irrigation et de vente).

d) Développement des entreprises et de la commercialisation

Le projet appuiera: i) la commercialisation des produits des entreprises agricoles et halieutiques, en particulier les liens et les aspects commerciaux; ii) les services consultatifs en gestion des entreprises, tels que conseil, formation, planification et études de faisabilité et de marché; et iii) le financement rural et le crédit aux entreprises, avec l'octroi de crédits, l'intermédiation financière active et la promotion de l'épargne collective pour investir dans les exploitations agricoles, la pêche et les activités lucratives.

e) Exécution du projet

Des fonds pourvoiront à l'établissement de la structure d'encadrement du projet et à la fourniture des services et des ressources.

Exécution du projet

Ce projet, prévu sur six ans, sera exécuté sous la responsabilité générale du Département des finances. Le directeur exécutif du Bureau municipal du fonds de développement assurera la fonction de directeur du projet, chargé du bureau de gestion du projet et responsable des affaires du projet devant un organe consultatif interdépartemental national. Le groupe exécutif du projet relèvera

ANNEXE A

directement du directeur de projet. Le bureau de gestion du projet sera basé dans la ville de Butuan et les trois unités opérationnelles sur le terrain seront situées dans des zones stratégiques. D'autres organismes importants, travaillant dans les mêmes domaines, participeront à l'exécution. Les unités des collectivités locales aux niveaux provincial, municipal et des *barangay* interviendront activement; la participation communautaire sera assurée par l'implication des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile. Les secteurs privé, commercial, professionnel et académique apporteront leur contribution sous la forme de services, équipement et fournitures.

Caractéristiques importantes

Le projet ne tire pas seulement parti de l'expérience positive acquise avec le projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao, il est le deuxième, aux Philippines, à être identifié et formulé au terme d'un processus intensément consultatif et participatif associant le gouvernement, les départements ministériels techniques, les unités des collectivités locales, les ONG, les bénéficiaires, le secteur privé et les autres donateurs et parties prenantes du projet. De plus, un atelier de consultation a été organisé en 1999 à Cagayan de Oro. Le projet contribuera à résoudre les problèmes associés à la décentralisation et à la dévolution des pouvoirs aux unités des collectivités locales, celles-ci faisant partie des principaux bénéficiaires des ressources du projet. Les savoirs, ressources et connaissances techniques qui existent, y compris le travail et les compétences des populations locales, seront utilisés au maximum afin d'assurer l'efficacité du projet.

Principaux problèmes

L'évaluation prospective s'efforcera notamment de: i) déterminer la portée du projet, en particulier la taille, le nombre et la complexité de ses interventions au regard des limitations de la capacité institutionnelle; ii) examiner le statut d'occupation des terrains publics par les populations indigènes, et définir l'appui que le projet pourrait éventuellement apporter; iii) veiller à ce que la gestion des ressources halieutiques soit suffisamment prise en compte dans les zones côtières couvertes par le projet; iv) mettre au point les modalités d'entretien des infrastructures, en consultation avec les communautés bénéficiaires du projet; et v) évaluer les mécanismes de coordination existant et la façon dont le FIDA peut faire le lien avec les projets financés par d'autres bailleurs de fonds.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé huit projets (quatre cofinancés et quatre dus à l'initiative du FIDA), pour un montant total de 63,75 millions de DTS. Trois projets sont en cours actuellement.

ANNEXE A

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Bolivie
Nom du projet: projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées	PNB par habitant ¹ : 1 000
Coût du projet (en millions de USD): 24,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 7,9
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: pourparlers en cours avec le GTZ
État d'avancement: formulation achevée	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et, éventuellement, Société andine de développement (CAF)

Objectifs du projet

Les régions du Chaco et des hautes vallées sont, l'une comme l'autre, sévèrement touchées par la dégradation de leurs ressources naturelles. Dans le Chaco, l'élevage extensif et les pratiques de culture sur brûlis détruisent les forêts et conduisent à la désertification du milieu. Dans la région des hautes vallées, les forêts ont également été très dégradées par les activités humaines, culture sur terrains en pente et surpâturage, qui elles aussi favorisent la désertification. De plus, l'accès limité aux services d'assistance technique et financière aggrave encore la précarité des conditions de vie de la population. L'objectif global du projet proposé est de réduire la pauvreté rurale et la désertification, en permettant aux groupes bénéficiaires d'améliorer de façon significative leur situation économique. À cet effet, le projet entend: i) améliorer la gestion des ressources naturelles en donnant aux petits paysans les moyens de s'en charger d'une manière rationnelle et durable; ii) faciliter l'accès aux services d'assistance technique et autres services ruraux visant à appuyer les organisations de petits paysans et les municipalités; et iii) réhabiliter, d'une manière durable et économiquement viable, 300 ha de terrasses pré-incas.

Bénéficiaires du projet

Le projet ciblera 23 communes des départements de Tarija, Chuquisaca et La Paz, dont les indices du développement humain sont extrêmement bas. La population de la zone du projet a été évaluée à 207 557 personnes environ (ce qui correspond à quelque 23 000 familles). Plus de 70% des membres du groupe cible sont des indigènes. On estime que 685 organisations, y compris celles des femmes rurales, bénéficieront du projet grâce à leur participation aux concours prévus par la composante de gestion des ressources naturelles. Près de 404 organisations profiteront des services d'assistance technique appuyés par le projet. Enfin, le projet améliorera le sort de 100 familles d'exploitants agricoles en mettant en valeur des terrasses pré-incas.

Composantes du projet

a) Gestion des ressources naturelles

Cette composante vise à améliorer considérablement la quantité, la qualité et la valeur commerciale des ressources naturelles des bénéficiaires. Pour ce faire, le projet mobilisera les organisations des bénéficiaires et leur accordera un appui pour réaliser et cofinancer les initiatives

ANNEXE A

locales. Ainsi, des financements aideront les bénéficiaires à: i) cerner leurs besoins en termes d'amélioration des ressources naturelles et d'action à entreprendre pour renverser le processus de dégradation; et ii) identifier et engager sous contrat des prestataires d'assistance technique spécialisés, pour réaliser des activités de formation sur des thèmes tels que l'irrigation, la culture sur les terrains en pente, la gestion de l'eau et du sol, la conduite de l'élevage et la gestion des pâturages naturels. Des concours seront organisés entre communautés et groupes de familles des communautés et entre les femmes rurales.

b) Mise en valeur des terrasses pré-inca

Le projet permettra à une centaine de familles d'accéder à des zones productives, après le réaménagement de 300 ha de terrasses pré-incas. Une fois qu'un accord aura été signé avec l'unité responsable de la Direction nationale d'archéologie et d'anthropologie (DINAAR), des groupes de familles des hautes vallées du département de La Paz recevront une formation.

c) Services d'assistance technique

Dans le cadre de cette composante, le projet entend mettre les petits producteurs, les femmes rurales et les groupes indigènes en contact avec les services d'assistance technique, juridique ou autre qui existent déjà ou ceux qui pourraient être créés en réponse à une demande spécifique. A cet effet, il subventionnera les groupements/organisations intéressés pour leur permettre d'engager sous contrat des prestataires de service, susceptibles de résoudre les problèmes de gestion ou de technique, y compris ceux qui se rapportent à la transformation et à la commercialisation de la production des exploitations agricoles et/ou des petites entreprises rurales. La place des femmes et l'articulation avec la composante de gestion des ressources naturelles constitueront des éléments importants du processus de préévaluation. Des fonds seront également consacrés au renforcement des capacités des groupements de bénéficiaires et des prestataires de services d'assistance technique, grâce à des formations spécialisées.

Exécution du projet

La responsabilité générale de l'exécution de ce projet, d'une durée de cinq ans, incombera au Ministère du développement durable et de la planification par l'intermédiaire de la Direction nationale des bassins versants. La mise en œuvre au jour le jour sera assurée par le fonds de développement paysan (FDC), selon les mêmes modalités que dans le projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT), financé par le FIDA et actuellement en cours d'exécution. A cet effet, la gestion et l'administration de projet du FDC seront renforcées, notamment par la création d'une cellule spéciale de suivi, chargée de suivre des activités du projet. Des sociétés du secteur privé seront engagées sous contrat pour mettre en œuvre la composante de gestion des ressources naturelles. Le FDC prendra en charge la composante des services d'assistance technique. La mise en valeur des terrasses pré-incas sera réalisée par l'unité responsable de la DINAAR, qui sera créée par le projet. Un comité de coordination coordonnera l'ensemble des activités.

Caractéristiques importantes

Le recours à la formation et à la distribution de récompenses pour la gestion des ressources naturelles, d'une part, et l'octroi d'incitations aux communautés et aux groupements de paysans pour leur permettre d'acheter des services d'assistance technique, d'autre part, constituent une nouveauté dans les régions du Chaco et des hautes vallées (cela a déjà été fait au Pérou et dans d'autres zones de Bolivie). Autre innovation du projet, la mise en valeur des terrasses pré-inca est envisagée avec la participation directe des bénéficiaires ou des nouveaux occupants. Le projet contribuera à développer les institutions du secteur privé impliquées dans le développement rural et s'inscrira dans le cadre du développement intégré. Il sera un élément de l'exécution de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD).



ANNEXE A

Principaux problèmes

Au cours de l'évaluation prospective, les aspects suivants seront examinés: i) coordination avec les autres donateurs, et en particulier mécanismes de collaboration avec le programme de développement national en faveur des zones arides (PRONALDES), financé par l'Office allemand de la coopération technique (GTZ); ii) problèmes institutionnels et mécanismes de coordination; iii) aptitude des groupes de bénéficiaires à s'organiser; iv) étude de l'impact du réaménagement des terrasses pré-incas sur l'environnement et examen du statut légal et du régime foncier applicables à ces terrains, avant de mettre la composante correspondante en œuvre.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé huit projets en Bolivie (deux cofinancés et six dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 54,05 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

ANNEXE A

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Azerbaïdjan et Géorgie
Nom du programme: Programme de développement rural en faveur des zones montagneuses et des hautes terres	PNB par habitant ¹ : 490 (Azerbaïdjan) et 930 (Géorgie)
Coût du programme (en millions de USD): 19,7 (10,5 pour l'Azerbaïdjan et 9,2 pour la Géorgie)	Population (en millions d'habitants) ¹ : 7,9 (Azerbaïdjan) et 5,4 (Géorgie)
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: pourparlers en cours avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le Département du développement international (DfID) du Royaume Uni, la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse, et des ONG (CARE, World Vision)
État d'avancement: en cours d'évaluation prospective	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du programme

Les deux pays, engagés dans la transition entre l'économie centralisée et l'économie de marché, sont confrontés à un certain nombre de contraintes communes qui ont fait apparaître de nouvelles formes de pauvreté (*pauvreté transitionnelle*), liées aux facteurs suivants: disponibilité réduite ou nulle des intrants (engrais, tracteurs, etc.), freins aux transactions foncières et à la consolidation des exploitations; manque d'accès au marché; infrastructures sociales inadéquates; insuffisance de services de financement ruraux; et limitation des revenus hors exploitation. Dans les zones montagneuses, la pauvreté est aggravée par la diminution du cheptel, l'absence de systèmes convenables de distribution d'eau d'irrigation, la dégradation des sols et la déforestation. Dans ce contexte, l'objectif global de ce programme, dû à l'initiative du FIDA, est d'aider les populations des montagnes et des hautes terres à améliorer durablement leur niveau de vie, en faisant augmenter leurs revenus et en protégeant la base de ressources naturelles et l'environnement. De façon plus spécifique, le programme se propose de: i) renforcer la capacité des bénéficiaires à s'organiser afin de mieux se positionner en termes d'intégration à l'économie de marché, d'une part, et de gestion de la base de ressources naturelles qui assure leur subsistance, d'autre part; ii) relancer les moyens d'existence économiques, en améliorant la gestion de la base de ressources naturelles et l'accès aux services financiers, techniques et commerciaux; et iii) renforcer la capacité des pouvoirs publics à identifier les besoins des zones montagneuses et à y répondre, en mettant en place les mécanismes institutionnels appropriés.

Bénéficiaires du programme

La zone du programme couvrira les districts dans lesquels plus de 50% de la population vit à plus de 500 m d'altitude. Toutefois priorité sera accordée aux communautés vivant dans des zones caractérisées par des terrains aux pentes fortes, une base de ressources limitée en termes de terres et

ANNEXE A

de cheptel, un accès difficile aux pâturages et aux terres à foin, et une prédominance de terres agricoles dégradées. Le groupe cible comptera approximativement 2,4 millions de personnes, dont 1,2 million en Azerbaïdjan (soit 20 districts correspondant à près de 33% de la population rurale) et 1,2 million en Géorgie (soit 33 districts correspondant à 60% de la population rurale). Le groupe cible englobera notamment les petits exploitants privés dynamiques qui travaillent seuls ou dans des associations volontaires, une proportion importante de femmes qui, en raison de l'absence des hommes de la famille, assument tant les travaux agricoles que domestiques, ou encore les familles en difficulté à cause de ressources en terre et en bétail limitées. Environ 18 800 ménages bénéficieront directement des activités du programme.

Composantes du programme

Les composantes du programme seront similaires dans les deux pays, à quelques variantes mineures près.

a) Promotion du développement participatif

Le programme sous-traitera à des organisations non gouvernementales (ONG) la tâche consistant à mobiliser les communautés et à les aider à établir des priorités dans leurs besoins en termes de développement, puis à formuler et à exécuter leurs propres propositions. Il favorisera également la constitution des institutions communautaires appropriées (groupements de personnes/exploitations agricoles/villages) pour gérer l'exécution.

b) Appui aux activités rémunératrices

Cette composante appuiera: i) le développement de services financiers par la création de caisses et de mutuelles de crédit villageoises durables, appartenant aux communautés et gérées par elles, qui octroieront des prêts pour les investissements destinés à la reconstitution du cheptel, au développement des cultures fourragères et des pâturages, à la transformation des produits animaux, à la production végétale, ainsi que d'autres petits prêts pour établir des fonds de roulement et financer divers équipements; ii) la production animale, en améliorant la disponibilité des fourrages et la qualité du gros et du menu bétail; iii) la production végétale à travers des démonstrations/essais participatifs visant à améliorer la productivité des cultures existantes et à étudier les possibilités de diversification; et iv) la transformation et la commercialisation des produits animaux grâce à des démonstrations d'unités de transformation des produits laitiers familiales et villageoises améliorées et à la promotion des groupements de commercialisation.

c) Groupe pilote et activités communautaires

Avec cette composante, le programme expérimentera l'application des approches communautaires participatives à: i) des activités de foresterie sociale limitées; ii) la remise en état de petits périmètres irrigués; et iii) l'octroi de crédit aux petites entreprises.

d) Renforcement institutionnel – Création d'un office de développement des zones montagneuses

Le programme encouragera la création d'un cadre institutionnel débouchant, à terme, sur la création d'un office de développement des zones montagneuses. Celui-ci agira comme un organisme de planification, de développement stratégique et de génération de technologies, pour le développement à moyen et long terme des zones montagneuses. A cet effet, il mobilisera et gèrera des fonds, fournira des informations et proposera une assistance technique, financière et administrative.

Exécution du programme

La première phase de cette intervention consiste en deux programmes indépendants, prévus sur une période de sept ans (trois/quatre ans pour le stade pilote et trois ans pour reproduire les activités), conformément à l'approche classique. Dans chacun des deux pays, une unité de gestion du programme, indépendante, assurera l'exécution du programme. Elles se transformeront, à un stade ultérieur, en offices de développement des zones montagneuses, à part entière.

Caractéristiques importantes

Ce programme à long terme fait partie intégrante de la vaste intervention d'appui, du FIDA, en faveur du développement des communautés montagnardes des montagnes du Caucase. En cherchant à aplanir les problèmes et les obstacles rencontrés par ces communautés dans chaque pays, tant le gouvernement d'Azerbaïdjan que de Géorgie a reconnu les avantages potentiels qu'il y avait à tirer parti des complémentarités et des synergies existant entre les deux pays pour faciliter le processus de développement. Le forum sur le développement qui s'est tenu à Bakou (Azerbaïdjan) en mars 1999 constitue le couronnement de cette démarche. Le programme encouragera les partenariats entre les gouvernements et les ONG pour améliorer l'efficacité des activités proposées. Il est probable que des ONG internationales participeront à l'exécution et au financement du programme. Par ailleurs, celui-ci essaiera autant que possible d'établir des liens avec les initiatives complémentaires financées par des bailleurs de fonds.

Principaux problèmes

L'évaluation prospective examinera les aspects suivants: i) mise au point, dans les deux pays, des modalités de création des unités de gestion du programme, autonomes, susceptibles de se transformer progressivement en offices de développement des zones montagneuses, également autonomes; l'obtention d'un accord sur ce point sera incluse dans les négociations liées à la préévaluation /au prêt; ii) collaboration avec les autres partenaires; iii) mise au point du dispositif de crédit avec, notamment, la fixation des taux d'intérêt; et iv) examen de la possibilité de créer un réseau sur les montagnes du Caucase afin de promouvoir le développement de ces zones montagneuses et de faciliter la coordination des organisations locales y travaillant.

Opérations antérieures du FIDA

Le projet de privatisation d'exploitations agricoles, d'un montant de 6,45 millions de DTS, en Azerbaïdjan et le projet de développement agricole, d'un montant de 4,70 millions de DTS, en Géorgie ont tous les deux été approuvés en 1997. Il s'agit de projets dus à l'initiative de la Banque mondiale et cofinancés par le FIDA. Ils sont actuellement en cours.

ANNEXE A

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Yémen
Nom du projet: projet d'amélioration de l'irrigation par épandage des eaux de crue	PNB par habitant ¹ : 300
Coût du projet (en millions de USD): 27,4	Population (en millions d'habitants) ¹ : 16,5
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ² : Association internationale de développement (IDA) (groupe de la Banque mondiale)
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: FIDA. Pourparlers en cours avec un donateur bilatéral
État d'avancement: formulation achevée	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: IDA et Banque mondiale

Objectifs du projet

L'irrigation par épandage des eaux de crue est pratiquée dans le sud-ouest de la Péninsule arabe depuis des siècles. Au cours des dernières décades, des périmètres modernes, irrigués de cette façon, ont été aménagés et le gouvernement s'est investi de façon croissante dans le développement et la gestion de ce type d'irrigation. Cependant, des années sans travaux d'entretien, en raison des coupes budgétaires, et les dégâts causés par les inondations, ont porté un coup à l'état de fonctionnement des structures de dérivation et de contrôle, et aux réseaux de canaux avec, pour conséquences, une diminution de la mobilisation de l'eau d'irrigation et une réduction des surfaces cultivées et de la production agricole. Le projet proposé vise à maximiser l'efficacité de l'utilisation de l'eau – dans un pays où celle-ci est la ressource naturelle la plus limitante – sur la base de la gestion participative de l'irrigation, en associant les usagers de l'eau au fonctionnement et à l'entretien des installations. Les principaux objectifs du projet sont les suivants: i) rétablir la productivité agricole en améliorant la rentabilité et la durabilité de périmètres, sélectionnés, irrigués par épandage des eaux de crue, au Yémen; ii) améliorer le fonctionnement et l'entretien grâce à une gestion des aménagements plus autonome et autosuffisante; et iii) renforcer les capacités des organismes chargés de l'irrigation. De plus, le projet introduira des mesures qui assureront une distribution plus équitable de l'eau d'irrigation.

Bénéficiaires du projet

La plus grosse partie des terres cultivées dans les deux *wadis* (cours d'eau saisonniers) (51% dans le wadi Tuban et 82% dans le wadi Zabid) appartient soit à des propriétaires privés, soit au gouvernement ou aux *wagf* (autorités religieuses). Elle est exploitée par de petits métayers dans le premier cas et par des exploitants à bail dans le second. Les autres terres (49% dans le wadi Tuban et 18% dans le wadi Zabid) sont possédées et exploitées par des petits paysans, dont certains sont également métayers/exploitants à bail. Au total 13 900 ménages (6 600 propriétaires exploitants, 6 000 métayers et 1 300 exploitants à bail) dans le wadi Tuban et 10 820 ménages (2 800 propriétaires exploitants, 6 020 métayers and 2 000 exploitants à bail) dans le wadi Zabid, bénéficieront directement du projet. La surface moyenne de terre cultivée par ménage est de 1,1 ha environ dans le wadi Tuban et de 1,4 ha dans le wadi Zabid. Le revenu moyen des ménages oscille de 370 à 510 USD

ANNEXE A

dans le wadi Tuban à 330 à 880 USD dans le wadi Zabid. Dans les deux wadis, un grand nombre de ménages (3 300 dans le wadi Tuban et 5 300 dans le wadi Zabid) ne possèdent pas de terre et assurent leur subsistance en se louant comme ouvriers agricoles.

Composantes du projet

a) Travaux de remise en état et d'amélioration

Ces travaux peuvent être classés en trois grandes catégories, en fonction des objectifs techniques qui sont les leurs, à savoir: i) améliorer l'efficacité des barrages de dérivation des *wadis* (en restaurant les structures existantes et/ou en remplaçant les *ogmas* (banquettes de terre) en place par des structures plus durables en ciment, gabions ou maçonnerie), et protéger les *wadis* des inondations par des ouvrages appropriés; ii) répandre les eaux d'irrigation plus uniformément ou plus équitablement sur toute la zone de commande (en curant les réseaux de canaux, en installant des structures de contrôle des canaux et en réparant les vannes et les ouvrages de prise) et améliorer les routes d'accès et de service; et iii) faire diminuer les coûts annuels de fonctionnement et d'entretien en réduisant la quantité de limon qui pénètre dans les canaux d'irrigation, y sédimente et bloque les structures de contrôle (en fournissant des dispositifs de prise et de dégrèvement améliorés pour les barrages de dérivation, en particulier à Zabid).

b) Gestion de l'irrigation et amélioration du fonctionnement et de l'entretien

Ces améliorations sont les suivantes: i) constitution et soutien d'associations d'usagers de l'eau (8 100 exploitants agricoles à Tuban et 7 700 à Zabid); ii) constitution et soutien de comités et d'unités de gestion des périmètres irrigués ; iii) formation des membres des associations d'usagers de l'eau à l'identification et à l'exécution participatives des travaux de bonification, et en vue de les faire participer aux plans de fonctionnement et d'entretien avant qu'ils n'en prennent l'entière responsabilité et iv) fourniture de systèmes de gestion informatisés et de systèmes d'alerte pour l'épandage des eaux de crue.

c) Renforcement des institutions et appui au projet

Le projet appuiera le gouvernement dans les domaines suivants: i) proposition et mise en œuvre de lois sur les ressources en eau; ii) conduite d'une évaluation institutionnelle du secteur de l'irrigation; iii) appui technique de la Direction générale de l'irrigation pour faire l'inventaire des petits barrages; iv) réalisation d'études sur l'environnement; v) constitution et fonctionnement d'une unité de gestion du projet (UGP); et vi) préparation des phases ultérieures du programme et conduite des études.

Exécution du projet

Ce projet correspond à la première phase d'un programme dont l'exécution est prévue sur dix ans. La responsabilité globale de l'exécution du projet, d'une durée de quatre ans, incombera à un comité de direction. L'UGP, qui sera basée à Aden, assurera l'exécution au jour le jour et la coordination.

Caractéristiques importantes

Le projet constitue la première phase d'un programme à long terme dont l'objectif est de réhabiliter les périmètres irrigués par épandage des eaux de crue, puis d'en donner la responsabilité aux intéressés. La première phase ne couvrira que les périmètres de Tuban et Zabid. Le projet s'inscrit dans les orientations stratégiques du FIDA pour le pays, en appuyant l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les zones irriguées existantes. Il consolidera la liaison stratégique du Fonds

ANNEXE A

avec l'Association internationale de développement (IDA) au Yémen, et pourrait impliquer un autre cofinancier. À ce stade, le FIDA s'engagera pour la première phase et octroiera à cet effet un prêt normal. L'IDA pourrait opter pour un prêt de programme étendu mais le passage aux phases ultérieures sera conditionné par les résultats de la première phase. Le FIDA, pour sa part, laisse ouverte la possibilité de s'associer aux phases ultérieures. La mise en œuvre de la gestion participative de l'irrigation, avec le transfert des responsabilités du fonctionnement et de l'entretien aux organisations d'exploitants, devrait déboucher sur un système durable de gestion de l'eau pour les périmètres irrigués par épandage des eaux de crue. La participation des exploitants agricoles au fonctionnement et à l'entretien devrait favoriser une plus grande équité dans la distribution de l'eau, et donc à des revenus et des conditions de vie améliorés pour les communautés parce qu'elles auront acquis le pouvoir de gérer leurs propres affaires.

Principaux problèmes

Au cours du processus de l'examen interne de ce projet, dû à l'initiative de l'IDA, le FIDA s'est inquiété de la façon dont seraient répartis les avantages d'un simple projet de remise en état des installations d'irrigation par épandage des eaux de crue. Ce type de projet profite aux nombreux propriétaires exploitants, métayers et fermiers, travaillant sur les périmètres irrigués, ainsi qu'aux gros propriétaires dont les terres sont louées en métayage ou en fermage. Mais il n'apporte aucun avantage direct au grand nombre de paysans sans terre et de femmes vivant dans les communautés concernées par l'irrigation. La proposition de projet du gouvernement est en cours d'évaluation prospective préliminaire par l'IDA/FIDA. Au cours de ce processus, le FIDA négocie avec le gouvernement et l'IDA l'inclusion des composantes suivantes: i) une composante de développement communautaire et d'appui aux activités génératrices de revenus en faveur des paysans sans terre et des femmes; et ii) une composante de développement agricole (comportant probablement une part importante de démonstration des technologies à impact rapide, en matière d'utilisation des engrais et des semences améliorées, de pratiques culturales et de gestion de l'eau sur l'exploitation), dont l'objectif est d'augmenter la productivité agricole en agissant sur les facteurs limitants autres que la disponibilité de l'eau.

Opérations antérieures du FIDA

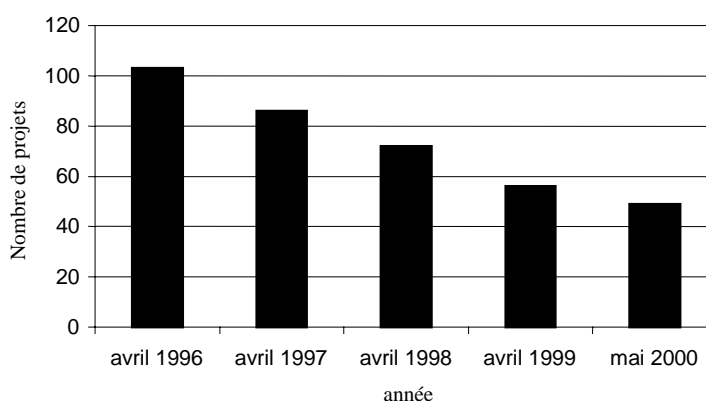
À ce jour, le FIDA a apporté son appui à 15 projets (neuf cofinancés et six dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 104,01 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours. Le projet de développement rural d'Al-Mahra, approuvé en décembre 1999, devrait effectivement commencer en juillet 2000.

PROJETS À L'ÉTUDE (2000-2001)
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

1. Les efforts en vue de revoir la stratégie à moyen terme du FIDA dans un certain nombre de pays se sont poursuivis tout au long de 1999. Au total, 21 exposés des stratégies d'intervention par pays (COSOP) ont été menés à terme: cinq en Afrique occidentale et centrale (Afrique I); cinq en Afrique orientale et australe (Afrique II); trois en Asie et dans le Pacifique; quatre en Amérique latine et dans les Caraïbes; et quatre au Proche-Orient et en Afrique du Nord. A ce jour, 60 COSOP au total ont été examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et cinq (Arménie, Corée, R.P.D, Mauritanie, Mozambique et Népal) le seront au cours des semaines à venir. Compte tenu de la nécessité de lier étroitement le programme de prêt à la stratégie du Fonds, le choix des projets de la réserve a été réalisé de façon plus rigoureuse, de sorte que les entrées dans la réserve se sont ralenties ces dernières années (graphique 1). Pourtant, certains projets qui figuraient dans l'annexe B ont été abandonnés parce que les nouvelles priorités et les nouveaux enjeux de la lutte contre la pauvreté remettaient en question leur pertinence dans le contexte des stratégies émergentes.

Graphique 1: Projets de la réserve du FIDA
(Programme ordinaire, 1996-2000)



2. Pour ce qui est de l'Afrique occidentale et centrale (Afrique I), le FIDA a été en mesure, malgré des problèmes incessants liés aux troubles civils et aux problèmes d'arriérés, d'atteindre ses objectifs en termes de prêt pour 1998 et 1999. Il est en bonne voie d'y arriver également pour 2000. En 1998, sept projets ont été approuvés pour un montant total de 80,16 millions de USD et, en 1999, sept projets ont été approuvés pour un montant total de 85,74 millions de USD. En 2000, il est prévu de soumettre huit projets au Conseil d'administration pour un montant total de 89,5 millions de USD environ. Un événement notable en 1999 qui aura des implications importantes sur le programme de prêt de la région Afrique I dans les années à venir, a été le passage du Nigéria d'un régime militaire à un régime civil, suivi de la décision, de la part des autorités, de relancer les emprunts en faveur des projets de développement. Étant donné l'ampleur du problème de pauvreté dans ce pays et le fait qu'aucun prêt ne lui a été octroyé depuis de nombreuses années, l'allocation de ressources substantielles au titre du programme de prêt fera l'objet d'un effort concerté. Cela dit, la persistance des problèmes liés aux guerres civiles et aux arriérés constitue un défi formidable pour le développement futur du portefeuille de projets dans bon nombre de pays de cette région.

ANNEXE B

3. En Afrique orientale et australe (Afrique II), la poursuite du processus de paix et la reprise d'une vie économique et sociale normale dans la plus grande partie de la région des grands lacs ont modifié le caractère de l'assistance en réduisant considérablement la part de l'aide d'urgence pour donner un poids croissant à la transition vers le développement à long terme. Il est probable que la plus grande stabilité de l'environnement aura un impact positif sur la reprise des opérations de prêt par le FIDA en Afrique orientale et australe. Au total, 13 projets ont été approuvés en 1998 et 1999. La préparation de nouveaux projets devrait également reprendre en Érythrée et en Éthiopie, qui ont été durement touchés par des problèmes de sécurité. Dans certains pays, des politiques et un cadre institutionnel plus favorables ouvrent des possibilités renouvelées de partenariats et de collaborations avec les gouvernements (Kenya, Swaziland, Ouganda, etc.). De nouvelles interventions sont en cours d'identification à Madagascar et en République-Unie de Tanzanie. Un des facteurs significatifs du développement de la réserve de projets a été la diminution des possibilités de participer à des projets dus à l'initiative de la Banque mondiale, car le niveau de ses nouveaux engagements s'est effondré.

4. En 1999, le FIDA a réexaminé ses stratégies, priorités et pratiques de développement dans la région Asie et Pacifique. L'ampleur des problèmes de pauvreté et de dénuement dans les populations indigènes et les autres groupes de ruraux pauvres vivant sur les hautes terres marginales a conduit le FIDA à formuler un programme dont l'objectif est d'améliorer l'existence des pauvres de ces zones. En 1999, le FIDA a organisé des ateliers régionaux au Japon et en Thaïlande afin de débattre de l'approche adoptée par le FIDA pour son nouveau programme de développement en faveur des hautes terres. Sur la base d'une évaluation des conséquences de la crise asiatique et d'un examen de son expérience passée, la région Asie et Pacifique identifie actuellement des interventions plus adaptées aux nouvelles réalités et aux besoins émergents. Les diverses parties prenantes seront associées plus étroitement à la conception et à l'exécution des projets. Bien qu'une certaine instabilité politique ait empêché son développement en Afghanistan et au Tadjikistan, la réserve de projets devrait s'étoffer davantage à moyen terme.

5. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les ruraux pauvres ont été très touchés par les crises financières et les catastrophes climatiques. En 1999, les stratégies du FIDA dans la région ont été dictées par les mesures d'ajustement prises par les pays dans leurs programmes nationaux socio-économiques en réponse aux diverses crises économiques et catastrophes naturelles survenues en 1998 et 1999. Ainsi, 1999 s'est caractérisée par un dialogue politique renouvelé et productif sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement rural au niveau des pays, et par les nouvelles dispositions du FIDA en matière de conception et de mise en œuvre des projets. Les COSOP pour Haïti, le Mexique et le Venezuela sont terminés et celui du Chili le sera prochainement. Grâce à ce travail, la Division Amérique latine et Caraïbes a été en mesure d'élaborer la stratégie de prêt à moyen terme dans la région.

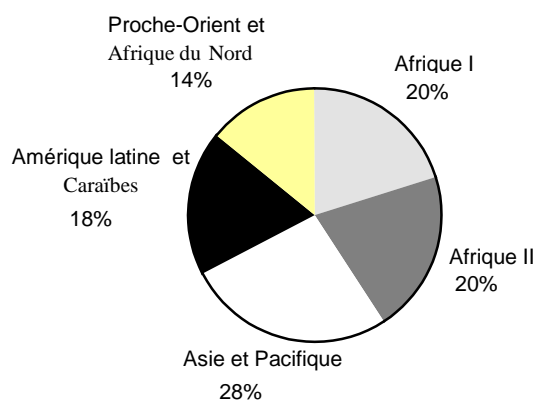
6. Tout au long de l'année 1999, l'objectif de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord a été d'ajuster les stratégies et approches globales dans la région aux conditions spécifiques tant des pays emprunteurs traditionnels que des nouveaux pays emprunteurs en situation de transition économique dans les Balkans, l'Europe de l'Est et l'Europe centrale. Les COSOP pour l'Algérie, Gaza et la Cisjordanie, le Maroc, la Tunisie et le Yémen ainsi que pour l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, sont achevés. Les stratégies pour l'Arménie, l'Égypte et la Turquie seront prêtes au début de 2000. La formulation de stratégies précises a permis d'améliorer le ciblage des interventions qui sont planifiées au niveau des pays. En conséquence, les projets en réserve sont moins nombreux mais ont de plus grandes chances d'arriver au terme de leur développement, et ils concentrent leurs interventions sur les secteurs identifiés, au cours du processus d'élaboration des stratégies de pays, comme étant ceux où l'impact est le plus fort.

7. En ce qui concerne la répartition régionale des projets, les 49 projets (44 dus à l'initiative du FIDA et cinq cofinancés) se répartissent comme suit: i) 10 (20%) en Afrique occidentale et centrale (Afrique I); 10 (20%) en Afrique orientale et australe (Afrique II); 13 (27%) en Asie et dans le

ANNEXE B

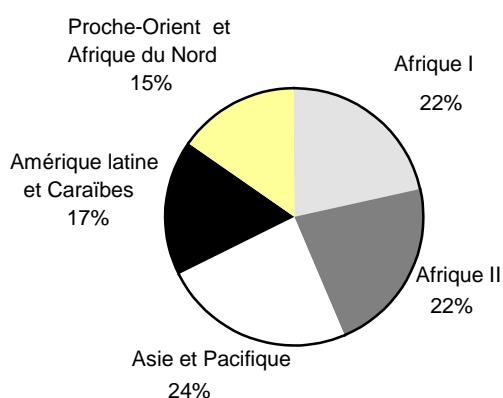
Pacifique; 9 (18%) en Amérique latine et dans les Caraïbes; et 7 (14%) au Proche-Orient et en Afrique du Nord (graphique 2). La réserve contient en outre cinq projets dus à l'initiative d'autres financeurs (trois de la Banque mondiale et deux de la Banque asiatique de développement).

Graphique 2: Répartition en pourcentage des projets par région, mai 2000



8. Du point de vue de la répartition géographique, les projets en réserve figurant en annexe B concernent 46 pays (graphique 3): 10 (22%) en Afrique occidentale et centrale (Afrique I); 10 (22%) en Afrique orientale et australe (Afrique II); 11 (24%) en Asie et dans le Pacifique; 8 (17%) en Amérique latine et dans les Caraïbes; et 7 (15%) au Proche-Orient et en Afrique du Nord (graphique 3).

Graphique 3: Répartition en pourcentage des pays bénéficiaires par région, mai 2000



9. Quinze projets approuvés en 1999 concernent les pays de l'Afrique subsaharienne. La réserve de projets continue de refléter l'importance accordée par le Fonds aux besoins de ces pays: 47% des projets en réserve leur sont consacrés. L'identification d'interventions répondant aux besoins des pays à faible revenu et à déficit vivrier est tout aussi importante: près de la moitié des projets de la réserve (48%) sont destinés aux pays classés comme tels par la FAO. Les pays les moins avancés constituent un autre groupe hautement prioritaire quant à l'élaboration de futures interventions. La réserve compte 20 projets (soit 44%) en leur faveur.

**PROJETS À L'ÉTUDE – (2000-2001)
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MAI 2000									
Afrique I	Bénin	6,0	380	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	Développement agricole	13,11	M. Tounessi	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Burkina Faso (X)	10,7	240	Projet de développement rural à assise communautaire 2/	Développement rural	12,0	Mme Trupke	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Tchad	7,4	230	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II	Développement rural	11,02	M. Manssouri	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Côte d'Ivoire	14,5	700	Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers 3/	Petite irrigation	11,17	M. Kingsbury	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Ghana	18,5	390	Projet de services financiers ruraux	Renforcement des institutions financières rurales	10,3	M. Saint Ange	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Niger	10,1	190	Programme de développement des services financiers ruraux	Services financiers	11,7	M. Manssouri	EB 67/sept. 99	mai 2000
Afrique II	Rwanda	8,1	230	Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara 4/	Développement rural	16,0	Mme Benhammouche	EB 68/déc. 99	mai 2000
Asie et Pacifique	Inde	979,7	430	Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement	Microfinancement	22,0	M. Khadka	EB 68/déc. 99	mai 2000
	Indonésie	203,7	680	Programme de développement participatif intégré en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise 5/	Développement agricole	25,0	M. Prayer Galletti	EB 66/avr. 99	mai 2000
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	95,9	3 970	Projet de développement rural dans les régions de production du caoutchouc 6/	Développement rural	25,0	M. Murguia	EB 68/déc. 99	mai 2000
Proche-Orient et Afrique du Nord	Soudan	28,3	290	Programme de développement rural dans le Kordofan-sud	Développement rural	17,9	M. El Harizi	EB 68/déc. 99	mai 2000



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
ÉVALUATION PROSPECTIVE ACHEVÉE									
Asie et Pacifique	Viet Nam (X)	77,6	330	Projet de microfinancement rural 7/	Services financiers ruraux	À déterminer	M. Prayer-Galletti	EB 54/avr. 95	À déterminer
ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS									
Asie et Pacifique	Pakistan	131,6	480	Projet de développement des zones tribales sous administration fédérale (FATA)	Développement rural	Voir annexe A	M. Attig		sept. 2000
Proche-Orient et Afrique du Nord	Azerbaïdjan	7,9	490	Programme de développement rural dans les régions de haute et moyenne altitude 8/	Développement rural	Voir annexe A	M. Hassani		sept. 2000
	Géorgie	5,4	930	Programme de développement rural dans les régions de haute et moyenne altitude 8/	Développement rural	Seen Annex A	M. Hassani		sept. 2000
FORMULATION/PRÉPARATION ACHEVÉE									
Afrique I	Congo	2,8	690	Projet de commercialisation et de financement rural	Commercialisation et crédit rural	À déterminer	M. Saint Ange	EB 60/avr. 97	À déterminer
Afrique II	Lesotho	2,1	570	Projet de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	À déterminer	M. Gicharu		sept. 2000
Asie et Pacifique	Philippines	75,1	1 050	Projet de développement des zones côtières et montagneuses du nord de Mindanao 9/	Développement rural/ développement communautaire	Voir annexe A	M. Baldwin		sept. 2000
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	7,9	1 000	Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et de la haute vallée	Gestion des ressources naturelles	Voir annexe A	M. Haudry de Soucy		sept. 2000
	Colombie	40,8	2 600	Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	Pêches	À déterminer	M. Haudry de Soucy	EB 63/avr. 98	
Proche-Orient et Afrique du Nord	Yémen (X)	16,5	300	Projet d'amélioration de l'irrigation de crue	Irrigation	Voir annexe A	M. Rahman		sept. 2000
FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS									
Afrique I	Sénégal	9,0	530	Projet d'aménagement et de développement villageois – Phase II	Voir annexe A	Voir annexe A	M. Ben-Senia		sept. 2000
	Sierra Leone	4,9	140	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	Mme Trupke		

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Afrique II	Érythrée	3,9	200	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture à Gash Barka	Développement local	À déterminer	M. Sorensen		
	Namibie	1,7	1 940	Programme de développement des zones communales du sud	Développement local	À déterminer	M. Williams		
	Rép.-Unie de Tanzanie	32,1	210	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Faisal		
Asie et Pacifique	Bangladesh	125,6	350	Projet de développement de la zone de Baor fondé sur les communautés Sunamganj	Développement agricole/pêches	À déterminer	M. Khadka		
	Chine	1 238,6	750	Projet de réduction de la pauvreté à Guangxi-ouest	Développement rural/microfinancement	À déterminer	M. Martens		
	Pakistan (X)	131,6	480	Projet de mise en valeur de la zone Barani – Phase II	Développement rural/gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Attig		
	Inde	979,7	430	Deuxième projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa	Promotion des populations tribales	À déterminer	M. Khadka		
Amérique latine et Caraïbes	Haïti	7,6	410	Fonds d'appui aux initiatives productives en milieu rural	Développement rural	À déterminer	M. Gariglio		
	Uruguay	3,3	6 180	Projet national d'appui aux petits producteurs – Phase II	Développement rural	À déterminer	M. Glikman		
	Venezuela	23,2	3 500	Projet de développement des filières agro-industrielles dans la région de Barlovento	Développement agricole	À déterminer	M. Gariglio		sept. 2000
Proche-Orient et Afrique du Nord	Ex-Rép. youg. de Macédoine	2,0	1 290	Projet de services financiers dans les régions occidentales	Services financiers	À déterminer	M. Tourilli		
	Maroc	27,8	1 250	Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province du Haouz	Développement rural	À déterminer	M. Nourallah		
ADMISSION/IDENTIFICATION ACHEVÉE									
Afrique I	Sao Tomé-et-Principe	0,1	280	Programme de développement participatif de l'agriculture paysanne et des pêches artisanales	Développement agricole	À déterminer	Mme Sparacino		



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1998 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Afrique II	Kenya	29,3	330	Projet de développement des services à l'intention des petits exploitants et des communautés dans les zones arides de Nyeri	Opérations FSB/crédit rural	À déterminer	M. Williams		sept. 2000
	Malawi	10,5	200	Projet de développement agricole et rural dans la région sud	Développement rural	À déterminer	M. Williams		
	Afrique du Sud	41,3	2 880	Projet de renforcement des systèmes financiers ruraux	Crédit rural	À déterminer	M. Heinemann		
	Swaziland	1,0	1 400	Intensification de l'agriculture paysanne dans le bassin inférieur de l'Usuthu	Irrigation	À déterminer	M. Yayock		
	Ouganda (X)	20,9	320	Services nationaux de conseils agricoles	Vulgarisation	À déterminer	M. Yayock		
Asie et Pacifique	Cambodge	10,7	280	Projet de développement rural à assises communautaires à Kampong Thom et Kampot	Développement rural	À déterminer	M. Wang		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Bosnie-Herzégovine	2,4	n.c. 10/	Projet de développement de l'élevage et du financement rural	Développement agricole	À déterminer	M. Hassani		
IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS									
Asie et Pacifique	Laos	5,0	330	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang		
	Népal	22,9	210	Projet d'amélioration de l'irrigation en colline à gestion paysanne 11/	Irrigation et développement rural	À déterminer	Mme Toda		
	Sri Lanka	18,8	810	Deuxième projet de crédit à l'intention des petits exploitants	Crédit	À déterminer	M. Baldwin		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	14,8	4 810	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguia		
	Costa Rica	3,5	2 780	Projet de développement durable dans le canton de Talamanca	Développement agricole	À déterminer	M. Bettink		
	Costa Rica	3,5	2 780	Projet de promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	Agro-industries	À déterminer	M. Bettink		





Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1998 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1999".
- 2/ Antérieurement, programme national de développement rural sur des bases communautaires.
- 3/ Antérieurement, programme d'appui aux petits producteurs horticoles.
- 4/ Antérieurement, projet de mise en valeur des ressources communautaires d'Umutara.
- 5/ Antérieurement, programme de développement participatif intégré dans les zones non irriguées.
- 6/ Antérieurement, projet de renforcement des liens production-transformation-commercialisation à l'intention des petits producteurs de caoutchouc (*Hevea brasiliensis*) et des communautés indigènes.
- 7/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 8/ Antérieurement, programme de développement rural et d'atténuation de la pauvreté dans les régions de haute et moyenne altitude.
- 9/ Antérieurement, programme de mise en valeur du littoral et des hautes terres.
- 10/ Estimé correspondre à la catégorie revenu intermédiaire (de 761 USD à 3 030 USD).
- 11/ Le champ d'action du projet sera probablement modifié à la lumière de l'expérience du FIDA et de récentes concertations.